



www.stephabdallahiltis.fr



SENSATIONS MATÉRIELLES, SPIRITUELLES, ET POSSESSION

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Les sensations du monde matériel sont si puissantes qu'elles semblent vraies, qu'elles donnent l'illusion de la réalité.

Or, il n'est de réalité qu'ALLAH ﷻ.

Hors des sensations matérielles via le corps (donc, hors des sensations du corps), les sensations spirituelles sont beaucoup plus feutrées, beaucoup moins aiguës — un peu brumeuses et lointaines : il suffit de se figurer un rêve ou une phase hypnotique pour le comprendre.

Quand un *Jinni* éthéré possède quelqu'un, si l'on se place du point de vue matériel, il pénètre son corps et en prend un contrôle plus ou moins total ; du point de vue spirituel, il va franchir les barrières du monde matériel (celles qui lui sont défendues en temps normal, car les sensations de la matière sont interdites aux *Jinn* éthérés) pour atteindre le *Qarîn* de sa victime, à un moment propice¹, et l'aliéner, le mettre sous sa coupe ; et, une fois attaché à lui, il peut accéder de l'intérieur au monde matériel : partageant les sensations corporelles de son otage, il va pouvoir se manifester à travers lui en interférant dans ces sensations, lui faisant adopter des comportements étranges en lui imposant ses propres intentions — car il a pris le dessus sur sa volonté et s'est substitué à son libre arbitre.

Tel est le mécanisme spirituel de la possession.

Et à ce stade, on imagine sans peine qu'il est très difficile d'extraire cet intrus, ce parasite ; et il s'agira, pour le *Raqi* chargé de cette mission, soit de le chasser par de la récitation coranique, soit d'accéder à lui, par son *Jinni* interposé, dans le *Malakut*, et de lui imposer son autorité et sa volonté qu'il tient d'ALLAH ﷻ (et qui sont donc supérieures aux siennes).

Chez le possédé, l'intrusion se manifeste par la sensation, qui se mêle aux sensations normales du corps et de la matière, d'une présence tyrannique et malveillante en lui, qui lui impose sa

¹ Il peut s'agir d'un moment de dissociation provoqué par un sorcier, ou du moment précis d'une invitation par le sujet lui-même dans le cadre d'une séance de spiritisme ou de Ouija.



www.stephabdallahiltis.fr





www.stephabdallahiltis.fr



volonté et lui commande des actions illicites — et cela n'a rien à voir avec son propre *Shayt* car c'est d'un tout autre niveau ; et surtout, cela le perturbe au point de lui faire perdre la raison — et on a là l'explication à la plupart des psychoses : un possédé ne va pas forcément devenir un tueur en série, ou se mettre à parler des langues étrangères ou inconnues en faisant tourner sa tête à 180 degrés, il va la plupart du temps développer des délires suggérés par son envahisseur aux fins de lui faire perdre la raison et de le détourner de l'adoration d'ALLAH ﷻ.

Le 6 *Dhu Al-Hijja* 1447 / 23 mai 2026

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.

©Stéphane Abdallah ILTIS



www.stephabdallahiltis.fr

